

Appel à cotisation 2022 - Société Sectorielle

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Votre association contribue activement à la dynamique de l'AFM pour qui son concours est tout à fait précieux. Au nom de l'ensemble de notre Conseil d'Administration, je tiens à vous en remercier.

Vous trouverez sur le site AFM (<http://afm.asso.fr/Home/Adh%C3%A9rer-%C3%A0-lAFM#1634103-association-partenaire>), les documents nécessaires que je vous saurais gré de bien vouloir retourner au secrétariat de l'AFM, accompagné du règlement de 550 euros correspondant à la cotisation de votre association pour 10 personnes désignées par vous qui, de facto, seront adhérentes à l'AFM.

L'adhésion, outre les services et avantages usuels que vous connaissez, donne droit à **une réduction pour l'inscription au Congrès Français de Mécanique** qui se tiendra à **Nantes fin août 2022**.

Nous vous rappelons que :

- 8 sièges sont réservés pour le collège des Sociétés Sectorielles au Conseil d'Administration de l'AFM : ces sièges, comme tous ceux des autres collèges du Conseil d'Administration, sont accessibles via une élection.
- pour participer aux travaux des GST, GTT et autres Commissions, les adhérents de l'AFM doivent se manifester directement auprès des responsables des GST, GTT ou Commissions (liste disponible sur le site AFM).

L'AFM poursuit ses actions d'information, d'échange et de réflexion pour que la communauté mécanicienne française soit plus forte pour influencer les programmes des agences de moyens -françaises ou européennes- pour orienter les jeunes vers les métiers de la mécanique.

En vous renouvelant mes remerciements pour la confiance que vous témoignez à l'AFM, je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments distingués.



Eric ARQUIS
Président

Important :

Bien que ceci n'ait pas été entériné par le CA de l'AFM (cf. discussions à conduire plus amplement avec vous, Sociétés Sectorielles) il est toujours proposé « à titre expérimental » une adhésion « light » symbolique d'un seul membre (de préférence sa ou son Président ou un membre du staff), au tarif de 55 €.